République Française

VILLE DE GRIGNY - RHÔNE Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 26/09/2022 Reçu en préfecture le 26/09/2022

SLO

Affiché le ID: 069-216900969-20220923-DEL_22_071-DE

Date de convocation : 16 septembre 2022

Séance du 23 septembre 2022

Président : M. Xavier ODO

Date d'affichage:

Secrétaire(s): Mme Victoria MARI.

16 septembre 2022

Présents: Mmes - MM.:

Nombre de conseillers : en exercice: 29 présents: 19

Xavier ODO, Isabelle GAUTELIER, Guillaume MOULIN, Najoua AYACHE, Florian RAPP, Victoria MARI, Frédéric SERRA, Irène DARRE, Christophe CABROL, Marie-Claude MASSON, Djamal MESAI-MOHAMMED, Nathalie COURREGES, Hervé NOUZET, Amar MANSOURI, Olivier CAPELLA, Delphine FAURAND, Aurélie FRONTERA, Théo VIGNON, Arnaud DEROUBAIX

Délibération publiée le 20/10/2022. le Maire. Xavier Odo.

Ont donné procuration : Mmes - MM. :

Maria MARTINEZ à Marie-Claude MASSON, Charlotte MARLIAC à Olivier CAPELLA, Maxime MONTET à Najoua AYACHE, Chloé OLLAGNIER à Florian RAPP, Florian CAMEL à Guillaume MOULIN

Absent(s): Mmes - MM.:

Roland DÉCOMBE, Pia BOIZET, Jérome BUB, Daniela SEIGNEZ, Monji **OUERTANI**

MANDAT 2020-2026 - ÉLECTION D'UN ADJOINT

Vu l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), qui précise que le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints au maire sans que celui-ci puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit huit adjoints pour la Ville de Grigny;

Vu la délibération du Conseil municipal n°20 050 du 25 mai 2020, fixant à huit le nombre d'adjoints au maire ;

Vu les délibérations du Conseil municipal n°20 051 du 25 mai 2020 et n°21 002 du 29 janvier 2021 relatives à l'élection des adjoints au Maire,

Considérant la vacance du poste de 7ème adjoint au Maire, suite à la démission de Madame Delphine FAURAND de son mandat de 7ème adjointe au Maire par lettre adressée à Monsieur le Préfet ;

Vu le courrier en date du 5 septembre 2022, et en application des dispositions de l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités territoriales, par lequel Monsieur le Préfet a accepté la démission de Madame Delphine FAURAND,

Vu la délibération du Conseil municipal du 23 septembre 2022, se prononçant sur le 7ème rang du nouvel adjoint dans l'ordre du tableau,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement de l'activité municipale il est nécessaire de pourvoir le poste vacant de 7^{ème} adjoint,

Considérant que, aux termes de l'article L2122-7-2 du CGCT, modifié par la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, "[...] Quand il y a lieu, en cas de vacance, de désigner un ou plusieurs adjoints, ceux-ci sont choisis parmi les conseillers de même sexe que ceux auxquels ils sont appelés à succéder. Le conseil municipal peut décider qu'ils occuperont, dans l'ordre du tableau, le même rang que les élus qui occupaient précédemment les postes devenus vacants.";

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret et dans les conditions de l'article L2122-7-2 du CGCT,

En conséquence, après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PROCÈDE à l'élection du 7ème adjoint au maire Reçu en préfecture le 26/09/2022

Envoyé en préfecture le 26/09/2022

ID: 069-216900969-20220923-DEL_22_071-DE

Affiché le

Est candidate :

Madame Irène DARRE

Après avoir, conformément à l'article L2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, voté à scrutin secret, de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel;

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de votants :	24
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	24
Nombre de bulletins blancs et nuls (au sens de l'article L.66 du code électoral) :	0
Refus de vote :	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés :	24
Majorité absolue :	15

A OBTENU:

Madame Irène DARRE

24 voix

PROCLAME Madame Irène DARRE, 7ème adjointe au maire ;

PRÉCISE le nouveau tableau des adjoints suite à cette élection :

1 ^{er}	adjoint	Isabelle GAUTELIER
$2^{\text{\`e}\text{me}}$	adjoint	Guillaume MOULIN
$3^{\text{\`e}\text{me}}$	adjoint	Najoua AYACHE
$4^{\text{\`e}me}$	adjoint	Florian RAPP
5 ^{ème}	adjoint	Victoria MARI
	adjoint	Frédéric SERRA
7 ^{ème}	adjoint	Irène DARRE
8 ^{ème}	adjoint	Christophe CABROL

A l'unanimité des suffrages exprimés par 24 voix pour.

Pour extrait conforme,

Le Maire Xaver ODC La secrétaire Victoria MARI